



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cancer de la prostate

Question écrite n° 29874

Texte de la question

M. Yannick Favenec attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le Jevtana, médicament destiné aux patients atteints d'un cancer avancé de la prostate. Ce traitement a bénéficié d'un avis favorable des experts de la Commission de la transparence (amélioration du service médical rendu) et d'une autorisation d'utilisation dans les hôpitaux, cliniques et centres anticancéreux, les experts estimant qu'il pouvait être utile en cas d'intolérance au traitement par hormonothérapie. Il en est de même pour la Haute autorité de santé (HAS) qui a estimé dans son avis rendu le 19 octobre 2011 que ce médicament constituait un progrès thérapeutique mineur dans le cancer de la prostate. Or ce traitement produit par un laboratoire français et ayant obtenu des autorisations en Europe et aux États-unis, n'est pas disponible en France. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

La spécialité pharmaceutique JEVTANA®, inscrite au remboursement depuis le 27 mars 2012 (arrêté du 22 mars 2012 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics), est désormais inscrite sur la liste en sus et ce, depuis la publication au journal officiel du 30 juillet 2013 de l'arrêté du 22 juillet 2013 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques prises en charge en sus des prestations d'hospitalisation mentionnée à l'article L.162-22-7 du code de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favenec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29874

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juin 2013](#), page 6271

Réponse publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11262